

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 MARS 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00224 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de trois (03) Architectes, session 2020.**

Ce sont :

ARCHITECTES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BARRY AHMED PATRICE	2610_4703_4851_4879	B9198905	20/05/93
2	GNADA IBRAHIM WENDPANGA	2610_3761_6352_8394	B11039100	05/11/94
3	KOALA TINDAMANÈGRÉ FABIEN CÉSAR	2610_1395_1869_2035	B11413134	31/07/97
4	ZANKONE ULRICH DOUYINKA LIONEL	2610_0965_1743_9071	B5807038	14/02/95
5	ZOMBRE HAOUA	2610_2615_8059_4180	B11013075	28/11/90
6	ZONGO PASSO LAURENT	2610_0792_0271_3915	B6463406	16/07/94
7	ZONGO REINE FIDÈLE	2610_8415_3468_7314	B10394082	08/09/93

Arrêté la présente liste à 7 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon